



CAMPAGNE D'ÉVALUATION
2023-2024

APPEL À CANDIDATURES HISTOIRE - HISTOIRE DE L'ART

- EXPERT·E·S DE LA PROFESSION
- EXPERT·E·S PAIR·E·S



Agence pour l'évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

INTÉGRER UN COMITÉ D'EXPERT·E·S

ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC L'AEQES

Chaque année, [l'AEQES](#) procède à l'évaluation de différents programmes d'études offerts par les universités, les hautes écoles, les établissements d'enseignement de promotion sociale et les écoles supérieures des arts en FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles).

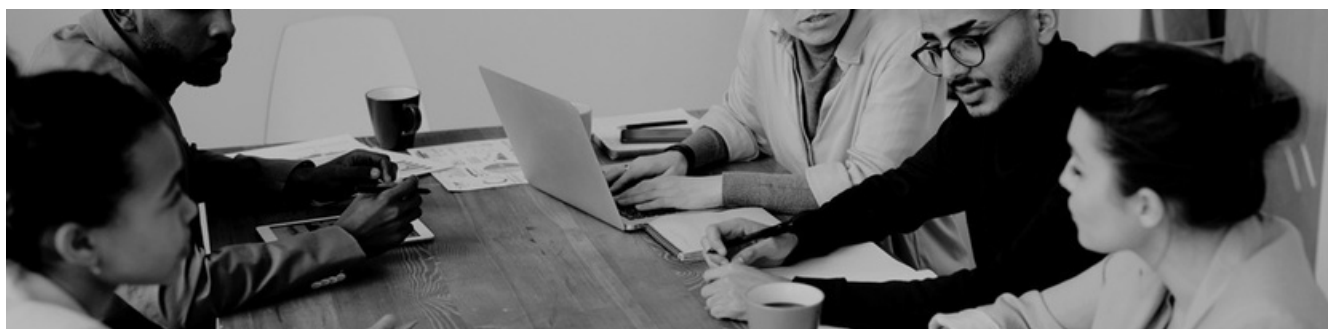
Dans ce cadre, l'AEQES est à la recherche de plusieurs [expert·e·s](#) afin de former les comités d'évaluation.

Le rôle des expert·e·s est de porter un regard **externe sur la qualité des programmes et de proposer des recommandations pour soutenir ou améliorer la qualité.**

L'évaluation de chaque programme se déroule de la manière suivante :

- Les établissements concernés procèdent à leur autoévaluation et rédigent un dossier.
- L'AEQES compose et mandate un comité d'expert·e·s indépendant·e·s aux profils variés.
- Ce comité prend connaissance des dossiers d'autoévaluation, réalise une visite des établissements et élabore un rapport d'évaluation destiné à chaque établissement ainsi qu'un rapport transversal.





ÉVALUATIONS 2023-2024 : DÉROULEMENT

TÂCHES DE L'EXPERT·E	DATES	INFOS
LIRE LES DOSSIERS D'AUTOÉVALUATION	ÉTÉ 2023	
PARTICIPER À UN SÉMINAIRE DE FORMATION	4, 5 & 6 OCTOBRE 2023	À BRUXELLES, À L'AEQES
VISITER PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS	ENTRE OCTOBRE 2023 & AVRIL 2024	DANS LES ÉTABLISSEMENTS
ÉCRIRE UN RAPPORT D'ÉVALUATION	À L'ISSUE DES VISITES	CONSULTER UN EXEMPLE
ÉCRIRE UN RAPPORT TRANSVERSAL	À L'ISSUE DE TOUTES LES VISITES	CONSULTER UN EXEMPLE

LA COMPOSITION D'UN COMITÉ

Aux côtés de l'expert·e de la profession et de l'expert·e pair·e, différents profils d'expert·e·s composent le comité d'évaluation : l'expert·e de l'éducation (qui dispose d'une expérience dans le domaine de la didactique et de la pédagogie de l'enseignement supérieur), l'expert·e en gestion de la qualité (qui dispose d'une expérience en matière de gestion de la qualité et de ses outils, de préférence dans l'enseignement) et l'expert·e étudiant·e (personne en parcours d'études au moment de l'évaluation ou diplômée depuis maximum un an).

INTÉRESSÉ·E ? POSEZ VOTRE CANDIDATURE !



Vous disposez d'une expérience professionnelle en lien avec un ou des débouché(s) visé(s) par le domaine évalué ou dans l'enseignement du domaine évalué dans l'enseignement supérieur ?

Postulez en tant qu'expert·e de la profession ou expert·e pair·e !

Téléchargez et complétez la [fiche d'identification](#) et renvoyez-la avant le 01/03/2023 à info@aeqes.be, signée et accompagnée de votre CV actualisé.

LES PRESTATIONS DES EXPERT·E·S SONT RÉMUNÉRÉES PAR JOURNÉE PRESTÉE. LES FRAIS DE TRANSPORT, DE RESTAURATION ET DE LOGEMENT SONT ÉGALEMENT PRIS EN CHARGE.

Pour tout renseignement :

info@aeqes.be
www.aeqes.be

ANNEXE : PROGRAMMES ÉVALUÉS EN 2023-2024 EN HISTOIRE - HISTOIRE DE L'ART & LISTE DES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

L'évaluation porte sur :

- le bachelier en Histoire
- le bachelier en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)
- le master en Histoire
- le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)
- le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

Etablissements concernés :

- Université de Namur
- Université libre de Bruxelles
- Université Saint-Louis

Cette liste vise à permettre aux candidat·e·s expert·e·s de signaler les éventuels conflits d'intérêt au sein de leur fiche d'identification.

Les critères de sélection des candidatures sont disponibles sur <https://www.aeges.be>.